

226C0877
FR0000120693-FS0548

22 juin 2026

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

PERNOD RICARD

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 19 juin 2026, The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, Delaware 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 juin 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'il contrôle, le seuil de 5% des droits de vote de la société PERNOD RICARD et détenir, indirectement, 16 313 988 actions PERNOD RICARD représentant autant de droits de vote, soit 6,47% du capital et 5,39% des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuil résulte d'une acquisition d'actions PERNOD RICARD hors marché et d'une augmentation du nombre d'actions PERNOD RICARD détenues par assimilation.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 580 323 actions PERNOD RICARD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 242 823 actions PERNOD RICARD résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites actions ;
- 600 000 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 5 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 17 décembre 2027, à des prix compris entre 80,00 et 120,00€ ; et
- 1 737 500 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 13 contrats « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 19 juin 2026 et le 17 décembre 2027, à des prix compris entre 50,00€ et 115,00€.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 7 150 113 actions PERNOD RICARD (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 18 834 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 70 contrats « *call warrant* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 22 janvier 2029 et le 4 juin 2032, à des prix compris entre 14,17 € et 59,61 € ;
- 7 059 459 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 129 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 30 juin 2026 et le 25 février 2041 ;
- 56 630 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 3 contrats « *call option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 16 juin 2026 et le 18 décembre 2026, à des prix compris entre 71,32 € et 80,96 € ;

¹ Sur la base d'un capital composé de 252 269 195 actions représentant 302 952 357 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

- 2 303 actions PERNOD RICARD résultant de la détention de 3 contrats « *future* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 17 décembre 2027 et le 15 décembre 2028 ; et
 - 12 887 actions PERNOD RICARD résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 17 décembre 2027, à un prix unitaire de 158,85€.
-